



VIA SEDAR

OBJET : SAPUTO INC. (la « Société »)
Résultats du vote en vertu de l'article 11.3 du Règlement 51-102
sur les obligations d'information continue

Conformément à l'article 11.3 du Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue, voici les résultats du vote obtenus à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Société tenue mardi, le 2 août 2016.

Les scrutateurs ont fait rapport que 138 actionnaires ont voté par procuration ou en personne à l'assemblée, détenant 329 608 249 actions ordinaires, représentant 83,87% du nombre total d'actions ordinaires en circulation.

1. Élection des administrateurs – Élus

Tous les candidats nommés dans la circulaire de sollicitation de procurations datée du 2 juin 2016 ont été élus au poste d'administrateur de la Société jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires ou jusqu'à ce que son successeur soit élu ou nommé. Le vote a eu lieu à main levée.

	Voté en faveur*	Abstenu de voter*	% en faveur*	% abstention*
Emanuele (Lino) Saputo	323 551 353	5 274 601	98,40%	1,60%
Lino A. Saputo, Jr.	326 777 219	2 048 739	99,38%	0,62%
Henry E. Demone	326 697 055	2 128 903	99,35%	0,65%
Anthony M. Fata	326 833 861	1 992 097	99,39%	0,61%
Annalisa King	328 400 034	425 924	99,87%	0,13%
Karen Kinsley	328 161 707	664 251	99,80%	0,20%
Tony Meti	327 566 499	1 259 459	99,62%	0,38%
Diane Nyisztor	328 737 137	88 821	99,97%	0,03%
Franziska Ruf	328 737 384	88 574	99,97%	0,03%
Annette Verschuren	328 096 082	729 876	99,78%	0,22%

2. Nomination des auditeurs – Adopté

Deloitte LLP a été nommé auditeur de la Société et le conseil d'administration a eu l'autorisation de fixer leur rémunération. Le vote a eu lieu à main levée.

	Voté en faveur*	Abstenu de voter*	% en faveur*	% abstention*
	326 071 902	3 333 140	98,99%	1,01%

3. Proposition d'actionnaire no. 1 – Représentation féminine – Rejetée

La proposition d'actionnaire du Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (« MÉDAC ») quant à l'adoption de moyens, d'objectifs et d'échéance pour la représentation féminine a été rejetée par une majorité des actionnaires. Le vote a eu lieu par scrutin secret.

	Voté en faveur	Voté contre	% en faveur	% contre
	4 318 870	324 716 599	1,31%	98,69%

4. Proposition d'actionnaire no. 2 – Vote consultatif sur la rémunération des hauts dirigeants – Rejetée

	Voté en faveur	Voté contre	% en faveur	% contre
La proposition d'actionnaire du Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (« MÉDAC ») quant à l'adoption d'un vote consultatif sur la rémunération des hauts dirigeants a été rejetée par une majorité des actionnaires. Le vote a eu lieu par scrutin secret.	101 145 193	227 890 176	30,74%	69,26%

* Étant donné que le vote pour cette proposition a eu lieu à main levée, le nombre de votes divulgué ne reflète que les procurations reçues par la direction préalablement à l'assemblée annuelle des actionnaires.

Le 3 août 2016